



VILLE DE BEAUCEVILLE  
PROMULGATION DE RÈGLEMENTS  
AVIS PUBLIC

EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ

QUE le Conseil à sa séance tenue le 9 décembre 2019 a adopté les règlements:

- no 2019-424 concernant la compensation pour l'usage de l'eau à taux fixes et au compteur 2020;
- no 2019-425 concernant la compensation pour l'usage des égouts et la vidange des fosses septiques 2020;
- no 2019-426 concernant la compensation pour l'enlèvement et la disposition des ordures 2020;
- no 2019-427 décrétant l'imposition des taxes foncières et autres pour l'année 2020.

QUE lesdits règlements sont déposés au bureau de la soussignée, 540, boul. Renault, Beauceville, où toute personne peut en prendre connaissance aux heures habituelles de bureau.

QUE lesdits règlements entreront en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ à Beauceville ce 12 décembre 2019.

MADELEINE POULIN, OMA  
Greffière